

Ministère de l'Economie  
et des Finances

BURKINA FASO

.....  
Unité - Progrès - Justice

**Institut National de la Statistique et de la  
Démographie**

**(I.N.S.D)**

**PROJET BAD/ APPUI INSTITUTIONNEL AUX  
DIMENSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT**

Etudes spécifiques approfondies des  
données de l' Enquête Prioritaire

**PAUVRETE ET VULNERABILITE  
AU BURKINA FASO**

**Adama OUATTARA / INSD -MEF**  
**Joanis KABORE / D.E.P – Min. Action Sociale**  
**Mme Jeanne NYAMEOGO /DEP-Min. Action Sociale**

(Coordination: **Cellule BAD**)

Ouagadougou

.....  
Mars 1997

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| Sommaire   | 1         |
| <b>AVANT PROPOS</b>  | <b>2</b>  |
| Résumé   | 3         |
| Introduction   | 4         |
| <b>I - Identification des groupes vulnérables</b>                                      | <b>6</b>  |
| 1.1 Définitions et méthodes  | 6         |
| 1.2 Types de groupes vulnérables   | 9         |
| <b>II - Profil des groupes vulnérables</b>   | <b>20</b> |
| 2.1 Les causes de la pauvreté et de la vulnérabilité                                   | 20        |
| 2.2 Mécanismes d'adaptation  | 23        |
| <b>III – Eléments de stratégies de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité</b> | <b>26</b> |
| <b>CONCLUSION</b>  | <b>36</b> |
| <b>ANNEXES</b>   | <b>37</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>   | <b>42</b> |

## Avant Propos

Le contenu du présent rapport n'engage que les consultants.

## Résumé

L'étude spécifique sur la pauvreté et la vulnérabilité a pour objectif d'identifier les groupes vulnérables envers lesquels des actions spécifiques doivent être menées. L'étude a consisté à la définition des méthodes et concepts pour l'identification des groupes vulnérables (ch.I ), à l'établissement du profil de ces groupes (ch.II ) et aux propositions d'éléments de stratégies de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité. Elle se fonde sur les résultats de l'étude sur le profil de pauvreté, des résultats sur l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages, de l' Enquête Nationale de Statistiques agricoles, de l'étude participative visuelle sur la pauvreté au Burkina Faso et de l'Enquête à Indicateurs Multiples.

Un groupe est dit vulnérable s'il n'est pas capable de mobiliser des ressources (économiques, capital humain ou social ) pour faire face à des événements externes défavorables. La vulnérabilité est inhérente à l'insécurité en termes de bien-être des individus, des ménages ou des communautés dans le contexte d'un environnement mouvant. Deux axes principaux ont été privilégiés pour l'identification des groupes vulnérables: le volet économique et le volet social, bien que le caractère dynamique de la pauvreté et de la vulnérabilité impliquent une interaction entre ces deux volets.

Sur le plan économique, les groupes suivants ont été identifiés : les agriculteurs vivriers ayant de faibles moyens de productions, les chômeurs et les ménages dont le chef possède plus de trois(3) femmes.

Sur le plan social, les groupes suivants ont été retenus : les femmes en danger moral , les jeunes en situation difficile, les femmes chef de ménages, les personnes handicapées et les vieilles personnes abandonnées.

## Pauvreté et Vulnérabilité

### Introduction

Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont été longtemps décriés du fait de leurs effets parfois dramatiques sur les conditions de vie des populations : compression des effectifs, stagnation ou baisse des salaires. C'est pour faire face à cette situation que le Burkina Faso a entrepris depuis 1991 ce qu'on appelle le PAS à visage humain, c'est à dire un PAS prenant en compte une dimension sociale ou Dimension Sociale de l'Ajustement (D.S.A.). Cette dimension sociale suppose une base suffisante des données sur les conditions de vie des ménages, d'où la réalisation de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages et le profil de la Pauvreté par l'INSD en 1994.

Quoique ces études fussent réalisées avec du retard sur le démarrage du PAS au Burkina Faso, elles constituent aujourd'hui des bases récentes et fiables en matière d'actions dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement.

Ces études ont été présentées en mars 1996 : l'un des reproches faits à ces études est leur caractère global, d'où la recommandation sur la nécessité des études approfondies. Aussi sur la base des échanges avec les départements ministériels dits sociaux (Ministère de la Santé, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, le Ministère de l' Action Sociale et de la Famille), l'INSD a retenu les thèmes suivants :

- Pauvreté et Emploi
- Pauvreté et Santé
- Pauvreté et Education
- Pauvreté et Genre
- Pauvreté et Vulnérabilité.

Ces différents thèmes ont été confiés à ces départements ministériels selon leur profil professionnel, d'où celui des groupes vulnérables au département de l' Action Sociale et de la Famille.

Rappelons que la mission dévolue à ce département est entre autres la protection sociale et la promotion économique des populations en général et en particulier des groupes vulnérables dont les enfants, les femmes, les handicapés, etc.

Avec l'appui d'un cadre de l'INSD, l' Etude approfondie sur les groupes vulnérables tend à définir les différentes composantes de cette catégorie sociale de même que les actions spécifiques concourant à leur promotion dans le cadre de la DSA.

Accorder une attention particulière à une personne ou à un groupe de personnes vulnérables, c'est promouvoir sa participation au combat pour le développement national. C'est ce dont oeuvre entre autres le gouvernement du Burkina Faso en mettant en place une structure, au niveau ministériel, de développement de ces groupes en l'occurrence le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille.

La présente étude porte sur les différents groupes considérés comme vulnérables aux mesures du PAS en rapport avec la pauvreté aux fins de proposer des actions de réduction de la pauvreté et s'inscrit dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement. Il s'agit de dire quels sont les critères ou les conditions de la vulnérabilité? Quelles actions spécifiques faudra-t-il développer pour permettre aux groupes vulnérables d'amortir sagement les conséquences de l'Ajustement Structurel et de s'affranchir de la pauvreté et de se transformer en acteurs de développement.

Nous utilisons ici essentiellement les données de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages et le profil de la pauvreté, notre démarche sera souvent quantitative. Elle sera complétée par une démarche qualitative dans les domaines où les données quantitatives ne seront pas disponibles.

## I - Identification des groupes vulnérables

Afin de mieux comprendre en quoi certaines composantes de la population du Burkina Faso pourront être considérées comme vulnérables il peut être utile de concevoir la vulnérabilité en fonction des biens que les individus possèdent : plus on possède de biens moins on est vulnérable (un ménage agricole qui pratique également l'élevage en plus de la culture est moins vulnérable qu'un autre qui n'en pratique pas, car, en cas de besoins, une partie du bétail peut être vendue pour acheter des produits de première nécessité). Dans ce contexte les biens devraient être considérés d'une façon très générale incluant toute une gamme de biens physiques ainsi que les réseaux d'aide pouvant être mobilisés en période de "crise". Les biens incluent les réserves (bijoux, argent, greniers); des investissements concrets productifs (matériel agricole et de pêche, animaux, outils, terres), des investissements humains (éducation et santé), des biens collectifs (réseaux d'irrigation, puits) et des réseaux d'aide potentielle (réseaux d'amis ou de parents, tontines, "protecteurs"). Etre conscient de la diversité des biens et de leur hiérarchie est très important si l'on veut lancer un programme d'actions bien ciblées. Cela permet d'identifier les individus et les communautés les plus vulnérables. Cela permet également d'intervenir avant que la vulnérabilité ne se transforme en pauvreté absolue, c'est à dire d'adopter une approche préventive, en suivant le vieil adage "mieux vaut prévenir que guérir". Cela permet enfin de mieux voir comment organiser l'aide, en partant des biens que les bénéficiaires ont déjà, afin de minimiser les futurs besoins d'intervention.

### 1.1 - Définitions et méthodes

#### **1.1.1 Approche du concept**

La vulnérabilité est une des facettes multidimensionnelles de la pauvreté car traduisant son aspect dynamique. Elle ne se traduit pas seulement par un manque (avoir, savoir, pouvoir) ou par un besoin, mais se réfère au fait d'être sans "défense" dans une situation d'insécurité et exposé aux différents aléas (climatiques, maladies cycliques, raréfaction de la source de revenus, travail saisonnier, etc.). La vulnérabilité d'un individu ou d'un groupe est donc fonction de sa capacité à faire face aux chocs exogènes. Elle dépend de plusieurs facteurs tels que l'effectif et la structure démographique du groupe, le nombre de personnes économiquement actives dans le groupe, le niveau et la source des revenus, l'investissement humain (niveau d'éducation, état de santé), la productibilité potentielle du groupe et l'accessibilité aux facteurs de production, la possibilité d'entreprendre des activités rémunératrices, les relations au sein du groupe (pour les individus) ou les relations avec les autres groupes.

La vulnérabilité traduit également le caractère fragilisé d'une personne ou d'un groupe social du fait d'une atteinte physique, sociale ou morale et se trouvant dans une insécurité permanente du fait de cette situation et nécessitant de ce fait une action spécifique de protection sociale. Dans ce cas, la vulnérabilité n'est pas seulement économique mais aussi sociale.

La pauvreté, comprise comme l'impossibilité de satisfaire les besoins essentiels de base (alimentation, éducation, habillement, etc.) à cause d'un manque de revenus et non un phénomène sociologique ou

culturel de la non utilisation des infrastructures ou biens disponibles peut être réduite (action de soulagement) en affectant des emprunts. Mais un ménage qui contracte des dettes est encore plus vulnérable; les gens préfèrent demeurer dans leur état de pauvreté que plutôt d'aller augmenter leur vulnérabilité, même pour se soigner. Ainsi, les pauvres sont généralement les plus vulnérables, mais tous les pauvres ne sont pas vulnérables et tous les individus ou groupes vulnérables ne sont pas pauvres.

Dans ce contexte, il existe des relations étroites entre la pauvreté et la vulnérabilité. En effet, il est probable que beaucoup de pauvres (notamment les ultra pauvres) sont vulnérables, précisément à cause de la faiblesse de leur niveau de vie. Cependant, les situations de pauvreté et de vulnérabilité ne se recoupent pas totalement. Ainsi, certains ménages peuvent être pauvres sans être vulnérables, alors que l'inverse peut prévaloir pour d'autres groupes sociaux. par exemple, les agriculteurs de subsistance sont parmi les plus pauvres, mais ne sont pas nécessairement vulnérables s'ils ne sont pas affectés par les chocs externes ou s'ils peuvent s'adapter en termes de production et de consommation au changement des prix relatifs induit par l'ajustement. Par contre, maints employés du secteur public appartiennent à des ménages non pauvres mais demeurent vulnérables, compte tenu du processus de rationalisation de la dépense publique.

Sur un plan analytique et dans la perspective de mise en œuvre des politiques, l'observation précédente conduit à une conclusion importante. La prise en considération de la pauvreté est essentielle pour appréhender les manques en termes de progrès social, même s'il est parfois difficile d'opérer la distinction entre la pauvreté structurelle et la pauvreté conjoncturelle, ou de spécifier, parmi les groupes pauvres, ceux qui sont vulnérables et ceux qui ne le sont pas. L'élaboration des profils de pauvreté s'inscrit dans cette perspective. Néanmoins, il importe de considérer d'autres groupes sociaux qui, bien que situés au-dessus de la ligne de pauvreté, sont particulièrement exposés à l'insécurité en termes de niveau de vie. Ainsi, l'analyse doit s'efforcer de repérer non seulement les situations de pauvreté, mais également l'incidence de la vulnérabilité.

La vulnérabilité peut être caractérisée par son degré dans un domaine donné. Quatre (4) degrés de classification seront retenus en vue de dresser une matrice de vulnérabilité : légère, modérée, très ou enfin extrême, le dernier cas étant synonyme de "groupe à risque". Dans l'étude, le terme "à risque" sera utilisé pour désigner des populations qui ont ou auront dans un avenir proche, insuffisamment de ressources pour avoir accès soit à des biens, soit à des services; que les ressources soient financières ou morales, ces populations ont besoin d'une intervention spécifique pour éviter des situations mettant en péril leur vie.

### **1.1.2 Méthodes**

Deux méthodes seront utilisées pour l'identification des groupes vulnérables : une approche quantitative et la seconde, qualitative.

### 1.1.2.1- Approche quantitative

La vulnérabilité des groupes sera alors quantifiée. Elle sera évaluée notamment par leur incapacité à satisfaire tels besoins mesurables sans un apport extérieur.

L'aspect revenu monétaire que les groupes sont capables de mobiliser sera privilégié pour dire si un tel groupe est vulnérable ou pas. La vulnérabilité sera alors perçue sur le plan économique essentiellement. L'absence de moyens économiques (monnaie ou réserves de valeur) pourra expliquer la non accessibilité des groupes vulnérables à tel ou tel service. Il est bien entendu que la non accessibilité peut être expliquée par d'autres facteurs tels que la non disponibilité, l'éloignement et des facteurs socio-culturels.

### 1.1.2.2- Approche qualitative

La pauvreté et la vulnérabilité d'un groupe de personnes revêtant plusieurs dimensions de la vie, elles ne seront pas toujours quantifiables. Ne pas tenir compte des phénomènes non mesurables de la situation de pauvreté et/ou de vulnérabilité entraînera à écarter une partie des groupes vulnérables.

Par la méthode non statistique d'identification des groupes vulnérables, des groupes seront retenus a priori comme vulnérables grâce aux connaissances socio-culturelles dont il est possible de réunir sur eux. L'évaluation qualitative de la vulnérabilité sera privilégiée en ce moment. Elle touchera notamment les domaines social (santé, éducation, emploi, etc) et juridique (système foncier, droit des enfants et des femmes, exercice du pouvoir à l'échelle de la communauté ou du ménage, etc)

Une des difficultés rencontrées dans l'utilisation des données de l'Enquête Prioritaire est la globalisation des informations recueillies au niveau des ménages. Les informations portant sur les dépenses et les revenus par exemple sont collectées au niveau du ménage entier. Il est donc difficile de scinder la vulnérabilité individuelle de celle du ménage tout entier. A travers cette enquête, il est difficile de retenir tous les groupes vulnérables au-delà des groupes socio-économiques définis (ménages d'agriculteurs vivriers, femmes chef de ménage,). Les informations sur les conditions de vie des groupes tels que les jeunes dans ou de la rue, les vieilles personnes abandonnées, les filles et femmes en danger moral, les handicapés au sein des ménages n'existent pas dans les résultats de l'enquête. Ces informations n'existent pas non plus toujours aussi en dehors de cette enquête, lorsqu'elles existent, elles sont trop vieilles par rapport aux données de l'enquête, par exemple, les informations sur les personnes handicapées se rapportent aux données du Recensement Général de la Population de 1985.

## 1.2 - Types de groupes vulnérables

### **1.2.1 Facteurs de la vulnérabilité au Burkina Faso**

Les causes de la vulnérabilité sont liées à un certain nombre de facteurs qui opèrent à quatre niveaux : au niveau national, au niveau de la communauté, celui du ménage et enfin au niveau de l'individu.

**Les facteurs opérant au niveau national** : ils représentent le dénominateur commun de tous les pauvres et de tous les individus vulnérables. Ils sont liés aux conditions géographiques et aux politiques générales, ainsi qu'aux politiques macro-économiques et aux lois en vigueur.

Pour les conditions géographiques, si un pays ne dispose pas de ressources naturelles, les possibilités de croissance économiques sont limitées. Or seule une croissance rapide est une condition nécessaire d'affranchissement des pauvres même si cette condition n'est pas suffisante à cause de la structure de distribution de revenus qui n'est pas égalitaire. Au Burkina Faso, l'insuffisance et la mauvaise répartition des pluies, l'insuffisance des terres fertiles influencent la disponibilité des ressources naturelles et la croissance économique qui est une condition nécessaire, mais non suffisante, au bien-être de la population comme précédemment soulignée.

Sur le volet politique, lorsque le secteur public est dominé par des jeux d'influence politique les gens qui n'ont pas de contacts ni d'appuis politiques sont plus vulnérables que les autres.

Dans ce domaine macro-économique, les réformes des PAS (par exemple) déterminent le degré de vulnérabilité d'une population, notamment en ce qui concerne l'accès aux services sociaux (santé, éducation, etc.), la précarité de l'emploi avec les privatisations et leur cortège de licenciement et l'accès aux services d'intermédiation financière (la politique de contrôle de crédit limitant l'accès aux crédits au secteur informel). Du reste, les premières politiques macro-économiques du P.A.S. n'ont pas toujours pris en compte les aspirations réelles des populations en matière de développement. Il s'en est souvent suivi l'exclusion des populations concernées par le développement. Les réformes actuelles visent à prendre en compte les préoccupations sus-mentionnées en déterminant le degré de vulnérabilité des populations.

Pour le régime foncier, bien que la terre appartienne à l'Etat, la gestion et l'attribution des terres relèvent des responsables coutumiers locaux, ce qui ne traduit pas nécessairement un accès égalitaire de tous les citoyens à la terre, notamment les femmes.

**Les facteurs opérant au niveau de la communauté** : ils interviennent au niveau de l'ensemble d'une communauté et sont surtout déterminés par des conditions écologiques climatiques et l'état des infrastructures existantes.

Pour les phénomènes écologiques et climatiques on peut retenir que l'érosion des sols, l'attaque des vers et surtout la répétition des sécheresses maintiennent les agriculteurs vivriers de subsistance dans une situation de vulnérabilité dans le sens où elles font baisser la productivité des villages entiers, portant un coup non seulement sur les biens des ménages mais aussi sur les réseaux d'entraide au sein de la communauté auxquels les ménages pourraient faire appel. De nos jours, les incertitudes (climatique ou autres) sont telles qu'aucun ménage ne peut attendre d'un autre un prêt céréalier. Il s'agit là essentiellement des régions du Nord et de l'Ouest qui sont frappées par la sécheresse (Nord) ou victimes d'invasion d'insectes et/ou d'animaux.

L'état des infrastructures routières est tel que les zones excédentaires ne parviennent pas à écouler les vivres vers les zones déficitaires; ce qui entraîne des difficultés économiques au niveau de ces zones excédentaires et un manque à gagner au niveau des zones déficitaires qui connaissent souvent des inflations galopantes du fait de la pénurie de vivres car il n'existe aucun stock régulateur dans un ménage pour juguler la pénurie de vivres. La localisation de certaines infrastructures de base limite leur accès aux ménages éloignés, quand bien même leur disponibilité ne permet pas toujours de juger de leur accessibilité. C'est ainsi que l'insuffisance, le manque et/ou le mauvais emplacement des infrastructures sanitaire et éducative agissent sur les taux de mortalité ou de morbidité et aussi sur l'analphabétisme. Certaines calamités sont dues au mauvais emplacement des maisons d'habitation (bas-fond, bordure de fleuve ou de cours d'eau...) et aussi à la mauvaise qualité des matériaux de construction.

**Les facteurs opérant au niveau des ménages** : ils portent sur la composition (structure par âge, sexe, situation matrimoniale, etc.) et les caractéristiques économiques et socio-culturelles des ménages.

- Plus le ratio "adultes en bonne santé /inactifs (enfants et vieillards compris) est élevé, plus le ménage a des chances de ne pas être vulnérable. L'absence d'un adulte productif (décès, maladie, migration, divorce) réduit fortement la capacité du ménage à faire face aux chocs externes.
- Un accès limité aux facteurs de production (y compris les aides familiales) augmente la vulnérabilité du ménage. Dans la communauté des agriculteurs vivriers, les ménages ne possédant pas d'animaux de labour sont plus vulnérables que ceux qui en possèdent au moins un. En effet, non seulement cet équipement leur permettra de cultiver beaucoup de champs mais ils pourront le louer à des ménages pour se constituer des réserves financières dans les cas où ils ne peuvent pas ou ne veulent pas s'en servir.
- Les ménages de grande taille ne possédant pas de grande superficie de terres cultivables ne sont pas pauvres au sens de la pauvreté absolue. Cependant, ils sont vulnérables du point de vue du travail, car, le plus souvent, ils dépendent de paysans plus riches (système d'exploitation du type métayage).

- La précarité de l'emploi accentuée avec l'avènement des P.A.S. plonge de nombreux ménages dans le secteur informel, le rendant par conséquent vulnérables aux moindres changements pouvant intervenir au niveau du marché des biens et services.
- Il en est de même pour les travailleurs «déflatés » et les jeunes diplômés sans emploi qui sont maintenant confrontés à l'insécurité et à l'absence de l'emploi.

**Les facteurs opérant au niveau individuel :** au-delà de la vulnérabilité des ménages en tant qu'unité économique et sociale, c'est celle de l'individu qui constitue un enjeu, dans les domaines de la santé et de l'éducation.

- En l'absence de système de sécurité sociale, la maladie rend vulnérable les individus en terme de moyens financiers pour accéder aux médicaments.
- La pression socio-culturelle a une grande contribution dans la vulnérabilité individuelle. Elle assigne des valeurs différentes aux individus selon certains critères démographiques tels que l'âge, le sexe, le statut matrimonial, etc. Ceci peut-être à la source de l'inégalité au sein du ménage où les ressources acquises collectivement ne sont pas distribuées équitablement. Les enfants et les femmes sont le plus souvent vulnérables parce que la tradition, les coutumes et souvent la loi, leur donnent un pouvoir de décision beaucoup moins important que celui assigné aux hommes, ainsi qu'un exercice d'autorité beaucoup plus faible concernant la gestion des biens du ménage. Souvent, ils ont des possibilités limitées pour entreprendre des activités rémunératrices (ou du moins, certaines activités productrices). Il existe aussi au sein de certaines communautés des pratiques (exclusion sociale, mariage forcé, infanticide, etc) qui mettent des individus ou des groupes d'individus au ban de la société.

Cependant, du fait qu'un individu vit dans un ménage faisant partie d'une communauté relevant à son tour d'une nation, sa vulnérabilité est la résultante des quatre (4) niveaux de facteurs identifiés plus haut. L'impact de certains facteurs peut être atténué par des mécanismes d'entraide au sein des ménages comme parfois entre les ménages. C'est pour cela que notre tentative d'identification des groupes vulnérables ne permettra pas d'obtenir un classement catégoriel s'excluant mutuellement. En plus, beaucoup de groupes échappent aux critères quantitatifs de classement ou ne sont pas appréhendés à travers l'Enquête Prioritaire. Néanmoins, un certain nombre de groupes particulièrement vulnérables seront identifiés .

Chaque groupe sera identifié comme un groupe vulnérable essentiellement sur la base des caractéristiques de la vulnérabilité au niveau national, au niveau communautaire, au niveau des ménages et si possible au niveau individuel.

Cependant, cela ne signifie pas que chaque membre d'un groupe vulnérable souffrirait de pauvreté relative. Certains peuvent disposer relativement de biens pour faire face aux chocs externes; d'autres, en revanche, peuvent avoir déjà subi de nombreux chocs exogènes qui les ont entraînés dans une spirale descendante conduisant à la pauvreté.

La diversité des sources d'informations permettra, parfois de répondre au *qui*, au *pourquoi* et peut-être au *où*. Mais avec les sources qualitatives, on ne saurait répondre au *combien* cependant nécessaire pour l'évaluation de toute politique de soulagement ou d'affranchissement des groupes vulnérables.

### 1.2.2 Types de groupes vulnérables

La liste proposée ci-après est faite sur la base des résultats de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages, de l'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (E.N.S.A.), de l' Etude Participative Visuelle et d'autres sources. Avec les deux premières sources (sources quantitatives), une évaluation du combien sera parfois possible. Mais les autres sources ne permettront pas une telle évaluation. Nous parlerons alors de groupes vulnérables « a priori ».

A chaque groupe identifié, nous donnerons une explication du pourquoi ce groupe est vulnérable. Comme la vulnérabilité individuelle dépend des autres facteurs (national, communauté et ménage) et surtout plus de la vulnérabilité des ménages que des autres, nous parlerons plus de groupes vulnérables en termes de ménages que d'individus. Les sources quantitatives que nous utiliserons, ont eu comme unité d'enquête le ménage plutôt que l'individu.

Ces groupes seront repartis en deux grandes catégories : ceux qui sont vulnérables surtout sur le plan économique et ceux qui le sont sur le plan social.

#### 1.2.2.1 Sur le plan économique

**Les ménages d'agriculteurs vivriers à faibles moyens de production :** d'après les résultats de l'Enquête Nationale de Statistiques Agricoles de 1993, les contraintes les plus importantes à la productivité agricole sont l'insuffisance des terres, l'état de pauvreté de ces terres, les faibles équipements technologiques, la non utilisation des intrants agricoles , de même que la non adoption des thèmes techniques proposés par les « vulgarisateurs agricoles ». 72,7% des ménages agricoles vivriers ne possèdent aucun équipement agricole. Ces types de ménages se retrouvent essentiellement sur le plateau central (55,9%) et au nord (8%). Les résultats du Profil de Pauvreté ont estimé qu'il existe 68,1% de ménages dont l'activité principale du chef est l'agriculture vivrière.

Tableau n° 1 : Pauvreté absolue au Burkina Faso selon les Groupes Socio-Economiques

| G.S.E.               | % Population | Incidence |
|----------------------|--------------|-----------|
| Salariés sect public | 4,3          | 0,022     |
| Salariés sect privé  | 2,7          | 0,067     |
| Artisans/commerçants | 6,3          | 0,098     |
| Autres actifs        | 0,7          | 0,194     |

|                       |      |       |
|-----------------------|------|-------|
| Agriculteurs de rente | 10,4 | 0,501 |
| Agriculteurs vivriers | 68,1 | 0,515 |
| Inactifs et chômeurs  | 7,6  | 0,415 |
| Ensemble              | 100  | 0,445 |

(Extrait du profil de Pauvreté du Burkina Faso, voir en annexes les dépenses par grands postes selon le groupe socio-économique).

**Les chômeurs (les travailleurs déflatés, les jeunes sans emploi et les autres chômeurs) :** les P.A.S. ont entraîné des compressions dans des entreprises étatiques et les entreprises privatisées. Ils ont également introduit des blocages dans le recrutement dans certains secteurs, les secteurs épargnés sont l'éducation, la santé et les régies financières. Parmi les personnes les plus vulnérables aux mesures des P.A.S., on retrouve tous ces travailleurs (travailleurs dans des entreprises publiques ou privées) qui ont perdu leur emploi d'une part et aussi ceux qui n'ont pas encore pu trouvé un emploi à cause des mêmes mesures d'autre part. Cette dernière catégorie de personnes sont vulnérables dans le sens où elles doivent dépendre d'autres personnes pour la satisfaction de leurs besoins essentiels. Les indemnités de compensation offertes étaient généreuses, elles ont permis à des travailleurs déflatés de partir sur de nouvelles bases dans le cas où les indemnités ont été payées. Le taux de chômage a été estimé à 3,17% selon les résultats de l'enquête prioritaire (février 1996). Le chômage est plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale : le taux de chômage est de 38,12% dans les grands centres urbains (Ouaga et Bobo), de 28,12% dans la zone urbaine sans les grands centres et de 0,9% pour le milieu rural.<sup>1</sup>

**Les ménages dont le chef est un polygame à plus de trois femmes :** d'après les résultats de l'étude sur le Profil de Pauvreté, ces ménages constituent 16,8% de l'ensemble des ménages du Burkina Faso. Parmi eux, 56,8% sont considérés comme pauvres d'après l'étude sur le Profil de Pauvreté. Dans ces ménages, ce sont surtout les femmes et les enfants qui sont vulnérables. La taille moyenne des ménages polygames est de 11,9 (contre 7,7 pour l'ensemble du pays). La majorité de ces ménages sont des agriculteurs vivriers (62,3%) et on retrouve peu de salariés parmi eux (1,2%).

Les dépenses de santé sont parmi les plus faibles, et la vulnérabilité est parfois liée à la position des membres au sein du ménage. Les dépenses d'éducation sont insignifiantes par rapport au nombre d'enfants scolarisables et en général, le niveau d'étude le plus élevé est le secondaire premier cycle. (Voir en annexes les dépenses par grands postes selon le type de ménage).

Le constat est que dans ces ménages, l'inégalité règne entre les femmes d'une part et entre les enfants d'autre part. Une forme d'abandon surgit fréquemment dans ces ménages dans la mesure où le mari est certes présent mais maintient des relations préférentielles avec certaines femmes et leurs enfants. La conséquence est la mauvaise santé d'ensemble de ces ménages et il existe une pression sociale poussant les hommes à chercher des aides familiales en épousant plus de femmes et en faisant plus d'enfants (surtout en milieu rural). Mais, généralement, les hommes polygames ont tendance à s'occuper de leurs femmes contrairement à l'ordre d'arrivée en négligeant les premières femmes (avec leurs enfants). Dans ces types de ménage, les femmes ont non seulement presque l'entière

<sup>1</sup> Voir KABORE, SANOU et BONKOUNGOU, Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso, Janvier 1997

responsabilité de subvenir aux besoins de leurs enfants, mais doivent aussi effectuer des travaux ménagers et même agricoles au profit du ménage tout entier si ce n'est pour le compte du mari dans le cas de certains travaux agricoles.

### 1.2.2.2 Sur le plan social

**Les femmes en danger moral:** le Burkina Faso par son organisation sociale d'avant la colonisation ne connaissait pas la prostitution sous son aspect commercial. Mais de nos jours, les femmes burkinabè se sont intéressées à la prostitution à l'instar d'autres femmes de la sous-région.

Ce phénomène a pris des proportions inquiétantes dans les centres urbains. Il est hasardeux de fournir des statistiques sur les prostituées en raison de leur grande mobilité et du caractère souvent clandestin de l'exercice du métier.

Cependant en empruntant nuitamment les grandes artères de la ville de Ouagadougou on se rend compte de l'ampleur du phénomène. En plus des centres urbains le phénomène prend également de l'ampleur dans les sites aurifères.

Les causes de la prostitution sont à deux niveaux :

**Les causes économiques :** nous vivons actuellement dans une société soumise à la loi de l'argent et où l'individualisme est de mise, surtout dans les centres urbains. En plus, le chômage vient tout aggraver en prenant de l'ampleur. Ce chômage frappe plus les femmes du fait de leur taux d'analphabétisme élevé et le manque de formation professionnelle.

**Les causes socio-culturelles** sont :

- la dégradation des mœurs ;
- le relâchement de l'autorité parentale;
- les conflits conjugaux ;
- le mariage forcé ;
- l'exode rural ;
- l'échec du système éducatif ;
- la polygamie qui engendre souvent de nombreux enfants dont on ne peut s'en occuper et qui doivent eux-mêmes se débrouiller pour satisfaire leurs besoins élémentaires ou pour se payer les frais de scolarité et les fournitures scolaires.

Les prostituées ou femmes en danger moral se heurtent à différents problèmes qui expliquent leur situation de vulnérabilité. Parmi ces problèmes, on peut retenir :

- les problèmes de sécurité (elles peuvent être agressées)
- les problèmes économiques (elles n'ont pas de revenu régulier)
- les problèmes sociaux (elles sont marginalisées)
- les problèmes sanitaires (elles sont exposées aux maladies sexuellement transmissibles et le SIDA).

D'autres groupes non moins importants peuvent être mentionnés; il s'agit des filles mères, des femmes exclues de leur communauté de base pour fait de sorcellerie, des filles exclues de leur communauté de base ou de leur famille pour fait de mariage forcé ou grossesse indésirée.

**Les ménages dont le chef est une femme (de facto comme de jure) :** pour assurer le bien-être du ménage, traditionnellement le mari est responsable des activités de production (la sphère économique) et la femme est chargée de toutes les activités de reproduction (sphère domestique). Dans les faits, les femmes sont, le plus souvent, dans l'obligation de nourrir leur famille et de prendre soin des enfants, à la fois sur les plans matériel et affectif, indépendamment de la contribution de leur époux (dans le cas où celle-ci n'est pas infime).

Il existe deux catégories de femmes chefs de ménage : de jure et facto. Une femme est chef de ménage de jure lorsque celle-ci n'a jamais été mariée ou le mari n'existe plus (décès, divorce). Elle l'est de facto lorsqu'elle est mariée et que son mari n'est pas présent (migration, etc.).

Au Burkina Faso, les femmes chefs de ménage de jure représentent 2,7% des chefs de ménages et tirent l'essentiel de leur revenu d'activités non agricoles. Les femmes chefs de ménages de facto constituent 1,8% des chefs de ménages et l'essentiel de leur revenu est issu de transferts. L'incidence de la pauvreté<sup>2</sup> est de 25,1% pour les femmes chefs de ménages de jure et de 32,8% pour les femmes chefs de ménages de facto. Pour les ménages où les femmes sont chefs de ménages de facto, l'émigration du mari peut durer plusieurs années, obligeant la femme à assumer l'entière responsabilité des sphères économique et domestique du ménage.

---

<sup>2</sup> Incidence de la pauvreté : proportion de personnes pauvres dans un groupe donné

Tableau n°2 : Pauvreté absolue au Burkina Faso selon les types de ménages

| Types de ménages         | % de la population | Incidence |
|--------------------------|--------------------|-----------|
| Mono homme               | 43,5               | 0,384     |
| Polygame (2 femmes)      | 29,4               | 0,498     |
| Polygame (3 femmes et +) | 16,8               | 0,568     |
| Célibataire homme        | 5,9                | 0,397     |
| Femmes de facto          | 1,8                | 0,328     |
| Femmes de jure           | 2,7                | 0,251     |
| Ensemble                 | 100                | 0,445     |

(Extrait du profil de pauvreté du Burkina Faso, voir également en annexes les dépenses par grands postes selon le type de ménage).

Il existe au moins deux raisons principales expliquant la situation de vulnérabilité des femmes chef de ménage de facto.

- la femme chef de ménage est souvent la seule personne adulte dans le ménage pour faire face à la charge des enfants (taille moyenne de 4 personnes dans l'ensemble de ces ménages; 5,1 pour les ménages de facto et 3,5 pour les ménages de jure). La situation s'empire si ces femmes pratiquent l'agriculture car certaines activités relèvent traditionnellement du domaine des hommes. En l'absence de l'homme, il faudra donc payer quelqu'un pour ces travaux, ce qui nécessite une disponibilité monétaire suffisante.
- le statut de la femme dans la société traditionnelle limite son accès aux activités rémunératrices. Cette situation résulte de nombreux facteurs parmi lesquels, nous pouvons retenir le manque d'éducation (le taux d'alphabétisation des femmes est 11,5% contre 27,1% chez les hommes), des restrictions culturelles et une pression sociale.

Parmi les femmes chef de ménage de jure, les veuves et les divorcées sont les plus vulnérables car les traditions les empêchent souvent d'avoir accès aux ressources mobilisées par le ménage.

Le Code des Personnes et de la Famille dispose qu'en cas de divorce, les biens sont partagés entre les ex-conjoints de même que la femme garde les enfants jusqu'à l'âge de 7 ans. Malgré ces dispositions, en cas de divorce, l'ex-mari prend en général tous les biens du ménage ainsi que les enfants (même les parents de la femme n'auront pas à rembourser la dot versée). S'il s'agit d'enfants en bas âge, ils resteront avec leur maman jusqu'à ce qu'ils deviennent « productifs ». Le paiement par l'ex-mari d'un soutien financier est rare, bien que les tribunaux modernes, accessibles par une minorité seulement, protègent les intérêts des enfants et aussi de la femme.

Dans le cas des veuves, les parents les plus proches du défunt revendiquent le droit de disposer des biens du ménage, sauf parfois lorsqu'il y a des fils (et non des filles) en âge d'hériter. Dans certaines coutumes religieuses, la femme doit observer une « période de veuvage » au cours de laquelle elle reste à la maison, abandonnant ainsi toute activité rémunératrice. Si la femme veut garder l'usufruit des biens du ménage, la protection et le statut social qu'elle avait étant mariée, certaines coutumes

prescrivent le lévirat, c'est à dire le remariage de la veuve avec un de ses « beaux-frères ». Avec le spectre du Sida, cette coutume constitue plutôt une menace de santé familiale.

**Les jeunes en situation difficile** : le Burkina Faso, à l'instar des autres pays africains, connaît les problèmes engendrés par la dégradation des structures sociales et économiques, l'inadaptation de l'école aux réalités du pays, le chômage et le sous-emploi. Cette situation touche plus la jeunesse burkinabè faisant d'elle dans une proportion non négligeable des laissés-pour-compte".

Selon l'enquête de 1990 menée par la Direction de l'insertion sociale, 3055 jeunes dans/ de la rue ont été recensés dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Les résultats du profil de pauvreté estiment la population de jeunes n'ayant pas de lien de parenté avec le chef de ménage à 60519 (dont 46,2 du sexe féminin) pour l'ensemble du territoire en 1994. La répartition par strates de cette frange de la population est dressée dans le tableau suivant :

tableau n°3 : Répartition des jeunes n'ayant pas de lien de parenté avec le chef de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

| STRATES          | SEXE  |       | total |
|------------------|-------|-------|-------|
|                  | homme | femme |       |
| Ouest            | 2311  | 3980  | 6291  |
| Sud et sud ouest | 2199  | 7250  | 9449  |
| Centre nord      | 4449  | 5734  | 10183 |
| Centre sud       | 12892 | 2843  | 15735 |
| Nord             | 2784  | 533   | 3317  |
| Autres villes    | 1861  | 1917  | 3778  |
| Ouaga bobo       | 6042  | 5724  | 11766 |
| Ensemble         | 32538 | 27982 | 60519 |

La majorité de cette population se trouve dans le Centre-Sud puis dans les grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Les jeunes "dans la rue" sont ceux qui exercent une activité sur la voie publique mais ayant des rapports fréquents avec leurs familles ou leurs employeurs. Ils sont composés de garçons et de filles.

Les jeunes "de la rue" sont ceux vivant et se nourrissant dans la rue, celle-ci étant leur demeure habituelle. Ils sont surtout constitués de garçons.

Pour ce qui concerne l'âge, ce sont des jeunes de 7 à 21 ans qui sont dans ou de la rue. La plupart de ces jeunes viennent du milieu rural.

Les types d'activités (vendeurs ambulants, cireurs, gardiens de voitures, charretiers mendiants...) confirment la précarité de leur situation. Ces jeunes sont des travailleurs précoces.

La dégradation de la situation économique a engendré des stratégies de survie au niveau des ménages. Malheureusement, très souvent, ces stratégies impliquent des jeunes qui doivent travailler (dans le secteur informel, dans le petit commerce, etc.). Parmi ces stratégies, nous avons les jeunes « loués » dans le milieu rural pour les travaux champêtres, les jeunes de la rue, les jeunes dans la rue, les aides familiaux (pour conduire les aveugles par exemple), les jeunes « placés ou confiés » et les jeunes « employés domestiques ». La vulnérabilité de ces jeunes est leur séparation de leur famille « biologique » qui entraîne un manque de sécurité et d'amour affectif nécessaires pour qu'ils deviennent des adultes productifs. Non seulement l'expérience (très souvent douloureuse) vécue par ces enfants leur laissera des séquelles profondes inévitables sur le plan affectif, mais en plus ils n'ont souvent pas l'occasion d'apprendre les rudiments et les principes élémentaires de la vie sociale. Ce qu'on enlève souvent à ces jeunes, ce n'est pas seulement leur jeunesse et leur présent, mais aussi leur avenir car n'ayant jamais appris les rudiments nécessaires pour survivre dans leur condition « naturelle » (milieu rural ou ménage pauvre), indispensables pour leur vie adulte (s'ils veulent revenir dans ce « milieu »). La chance peut sourire à certains de ces jeunes qui peuvent bénéficier des conditions meilleures sur le plan économique qu'ils n'auraient eues s'ils étaient restés dans leur milieu « initial ».

Il n'existe pas de données précises sur ces jeunes en situation difficile au Burkina Faso. Dans les grandes villes, le nombre de jeunes de la rue ou dans la rue et le nombre de ménages employant les jeunes pour les travaux domestiques (vente d'eau glacée, cuisine, etc.) ne cesse de croître. Dans le milieu rural, l'introduction de cultures de rente a engendré une utilisation accrue de main d'œuvre constituée par les enfants « loués ». Cette dernière pratique a cours surtout dans la partie Ouest du Burkina et récemment, dans la partie Est où la culture de coton a été encouragée.

Dans le cas des jeunes « placés, employés ou loués », le type de lien existant entre l'enfant et sa famille « d'accueil » détermine la condition de vie de l'enfant : plus ce lien est étroit, plus l'enfant a de chances de bénéficier de bons traitements. Pour les jeunes placés surtout, ils peuvent avoir de la chance d'aller à l'école, on pourra relativement bien prendre soin de lui, etc. Mais, il faut reconnaître que beaucoup de jeunes sont « confiés » pour leur permettre de bénéficier de meilleures conditions de vie sous la tutelle de « parents » ou de connaissances plus riches que leur famille biologique. Cela peut leur permettre d'espérer parfois quelques rémunérations. Il arrive souvent que ces jeunes « confiés » soient des personnes dont on veut se débarrasser, soit parce que leur famille est trop pauvre (stratégie visant à réduire la vulnérabilité de la famille biologique mais pas celle de l'enfant), soit parce qu'ils sont issus d'un « ménage brisé » (décès, divorce, enfant né de parents non majeurs, etc.) et que le réseau de solidarité traditionnelle ne parvient pas à les absorber. Les « bonnes » sont surtout des filles entre 10 et 15 ans qui travaillent dans les grandes villes comme bonnes à tout faire dans les familles qui peuvent les utiliser en dehors de la maison pour des activités lucratives (vente de glaces, de beignets, etc.). Leur rémunération varie entre 3.000 à 6.000 F CFA par mois (largement en dessous du S.M.I.G qui est de 24.918 F CFA par mois en 1995). Les garçons sont souvent utilisés comme aides dans les magasins, le petit commerce, certains pouvant avoir la chance d'apprendre un métier. Pour tous ces jeunes « placés, employés ou loués », le châtiment corporel ou les menaces de ce châtiment constituent la raison principale des fugues, contribuant à faire grossir le rang des jeunes de ou dans la rue.

**Les personnes handicapées** : le contact de la société traditionnelle avec la société occidentale s'est traduit par un effondrement progressif du système de valeurs sociales qui la caractérisait.

Alors, il est apparu un certain nombre de phénomènes sociaux dont la «marginalisation» des personnes handicapées.

C'est ainsi que les personnes qui souffrent de handicap ont perdu le statut social qui était le leur. La société leur a attribué de nouveaux rôles, ceux des mendiants et d'assistés. Elles sont ainsi frappées d'une part par leur infirmité et d'autre part par l'exclusion dont elles font l'objet dans la communauté.

Selon le Recensement Général de la Population de 1985 on dénombre au Burkina Faso 140163 personnes handicapées.

L'ampleur et la gravité de la situation à l'échelle nationale de ceux qui souffrent d'un handicap sont encore mal connues.

La plupart de ces personnes handicapées vivent dans des conditions de dénuement. De nombreuses personnes handicapées se voient obligées de vivre de mendicité puisque le marché du travail n'offre pas une grande possibilité d'exprimer leur personnalité par le travail producteur qui en est le facteur essentiel d'expression et d'épanouissement. Les structures classiques d'éducation et de formation ne sont pas toujours appropriées à toutes les formes de handicap.

Elles ne sont pas prédisposées à exercer toute activité comme les personnes non handicapées. C'est l'élément majeur de leur situation de vulnérabilité.

**Les vieilles personnes abandonnées** : le plus souvent, la vulnérabilité porte sur les vieilles personnes abandonnées car, en général, une vieille personne est toujours très respectée. Cela lui confère également un grand pouvoir de décision et donc une grande autorité au niveau du ménage et aussi au sein de la communauté. Cette coutume est en train de disparaître, surtout dans les milieux urbains. Il ressort de l'Etude Participative Visuelle sur la pauvreté que ce sont les vieilles personnes (personnes âgées sans support familial ou vieilles femmes vivant seules avec leurs enfants) qui sont les symboles même de la pauvreté. Il est difficile de dire combien de personnes sont dans de telle situation, l'Enquête Prioritaire s'est intéressée au chef de ménage. Evaluer le nombre de vieilles personnes abandonnées par ce biais serait une sur-estimation. Les résultats du Recensement Général de la Population de 1985 sont anciens pour appréhender ce chiffre correctement. Il faudra effectuer une étude ciblée pour évaluer ces vieilles personnes abandonnées. La raison principale de ce phénomène est probablement l'émigration qui emporte les bras valides vers les villes ou vers l'étranger, que ce soit à la recherche de terres plus fertiles ou à cause du pouvoir attractif exercé par les villes. Une autre raison pouvant expliquer la vulnérabilité de ces personnes âgées est le contact et l'ouverture de la société africaine aux valeurs de la société occidentale qui ont contribué à affaiblir la cohésion de la famille étendue et à développer chez les «jeunes», une tendance à l'individualisme, faisant que ceux-ci se dérobent de plus en plus à leurs devoirs filiaux.

## II - Profil des groupes vulnérables

### 2.1 - Les causes de la pauvreté et de la vulnérabilité

Comme souligné plus haut, la pauvreté et la vulnérabilité résultent de l'interaction d'un ensemble de facteurs opérant à quatre niveaux et concernant plusieurs groupes de personnes vulnérables. Ces facteurs peuvent être regroupés en trois (3) catégories : les facteurs économiques, les facteurs sociaux et les facteurs naturels. Mais cette classification n'est qu'indicative et ne saurait être exhaustive. Elle tente de fournir un cadre d'analyse et de proposition d'actions.

Au niveau des individus et des ménages : Un certain nombre de facteurs ont été identifiés comme étant liés à la vulnérabilité individuelle. Bien que les personnes vulnérables n'aient pas généralement conscience de la compréhension de leur situation, elles sont souvent capables de donner des raisons expliquant leur situation. Ce sont ces raisons qui doivent être prises en compte dans leurs actions visant à leur soulagement ou à leur affranchissement de cette situation.

Les facteurs retenus au niveau des individus et des ménages sont les suivants :

Facteurs sociaux :

- une santé précaire, incluant la maladie, les handicaps et la vieillesse;
- un taux de dépendance théorique élevé, pouvant s'expliquer par un taux de fécondité élevé (impliquant donc une lourde charge familiale) et par l'absence de bras valides constituant les « soutiens familiaux » (personnes subvenant réellement aux besoins des membres du ménage);
- une forte inégalité au sein même du ménage, où les femmes et les enfants n'ont pas les mêmes droits d'accès aux ressources du ménage que les hommes;
- un faible niveau d'éducation. Ce facteur est le plus souvent négligé pourtant il amplifie les effets négatifs des trois premiers facteurs précédemment mentionnés.

Facteurs économiques :

- le faible niveau des revenus tirés des activités rémunératrices. Dans le milieu rural, cette faiblesse des revenus s'explique par les rendements très bas et des prix à la production très bas également. Dans le milieu urbain, c'est plutôt le bas pouvoir d'achat par rapport

au coût de la vie pour les activités du secteur moderne<sup>3</sup>; pour les activités du secteur informel, ce sont les marges bénéficiaires qui sont faibles.

- l'absence ou la saisonnalité de l'emploi, ce qui fait que les gens ne travaillent que quelques heures ou une partie de l'année ou même pas du tout.
- l'inégalité entre les ménages faisant que certains ménages reçoivent plus de biens que d'autres du fait de leur statut social dans la communauté.

Facteurs naturels :

- les catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, attaques de parasites) qui peuvent toucher toute une région ou une partie des ménages, les mettant dans une situation d'insécurité alimentaire.

Au niveau des communautés : Les facteurs intervenant au niveau des individus ou des ménages sont souvent le résultat de conditions partagées par toute une communauté ou même par un groupe de communautés dans un certain secteur géographique. Par exemple, le fait qu'il n'y ait pas de services de soins de santé à une distance raisonnable par rapport au moyen de locomotion dont dispose un ménage peut être la principale raison expliquant que tout le ménage ait été frappé par une maladie particulièrement débilitante. Les facteurs opérant au niveau d'une communauté n'affectent évidemment pas tous les membres de la même façon, dans la mesure où ils sont en interaction avec les facteurs opérant au niveau des individus. Des individus plus favorisés que d'autres, c'est à dire ayant plus de biens seront mieux armés pour réagir aux facteurs négatifs éventuels pouvant les affecter. Le problème de l'éloignement d'un centre de santé est moins grave pour un ménage disposant de moyens pour se nourrir convenablement (qui risque moins de tomber malade) ou encore pour un ménage disposant d'un moyen de transport.

Facteurs sociaux :

- un accès insuffisant aux soins de santé, en termes de coûts et de distances excessives dans un premier temps et par absence de programmes d'éducation sanitaires dans une moindre mesure.
- des infrastructures insuffisantes pour l'alimentation en eau potable et à l'assainissement favorisant de ce fait le développement et la recrudescence de certaines maladies hydriques (diarrhées, ver de Guinée, etc.).
- un accès insuffisant à l'éducation, s'expliquant par les coûts et des facteurs socio-culturels.

---

<sup>3</sup> les ménages ruraux produisent l'essentiel des produits entrant dans leur consommation alors qu'en ville, les ménages doivent le plus souvent faire face à des débours monétaires pour l'accès aux produits alimentaires et même au logement

- des services de planning familial insuffisants ou non adoptés, rendant difficile de maintenir un taux de dépendance théorique assez bas, même pour un ménage prêt à limiter sa taille.
- les valeurs culturelles et les traditions (telles que les cérémonies de mariage très coûteuses), qui ont un impact important au niveau de l'inégalité au sein du ménage et des taux de personnes à charge (notamment les croyances relatives aux différences entre les sexes et au rôle des enfants, surtout le premier fils), ainsi qu'au niveau des inégalités entre ménages. Notons que les valeurs culturelles et les traditions exercent une forte influence sur les comportements des ménages.
  - le relâchement de la solidarité traditionnelle. La mise à la disposition des forces vives sociales, que ce soit dans les domaines de la production ou de tout autre sphère de la vie sociale, a tendance à disparaître. Elle laisse malheureusement place à l'individualisme dont la conséquence est la diminution d'ensemble de la productivité et du bien-être social.

Facteurs économiques :

- une insuffisance ou l'état déplorable des infrastructures routières, excluant certains producteurs du commerce national ou frontalier; ne permettant pas aux zones excédentaires et/ou déficitaires de faire des échanges marchands, ce qui fait alors baisser les prix dans les localités excédentaires d'une part et exerçant une pression à la hausse des prix dans les localités déficitaires;
- une étroitesse du marché de l'emploi, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, entraînant dans un premier temps, des problèmes de chômage et de sous-emploi et dans un second temps. Cela contribue à maintenir à la baisse les revenus, surtout dans les zones urbaines à cause de la concurrence très forte du secteur informel (les chefs de ménages cherchant à travailler à tout salaire pour subvenir aux besoins de leur famille);
- une insuffisance des terres cultivables dans les zones sahéliennes;
- la dégradation de l'environnement (érosion des sols, perte de fertilité des sols) entraînant une baisse des rendements, un fléchissement des revenus des paysans et partant entretenant la situation de pauvreté;
- les systèmes de production agricole (culture intensive, pratiques agricoles, utilisation des engrais, etc.) qui déterminent le niveau de revenu du monde rural.

Facteurs naturels :

- les catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, attaques de parasites) peuvent toucher toute une région, entraînant une pénurie alimentaire.

Au niveau national : les causes de la pauvreté et de la vulnérabilité au niveau des communautés reflètent souvent des caractéristiques propres à l'ensemble du pays. De ce point de vue, les politiques sectorielles et macro-économiques jouent un rôle essentiel, car elles déterminent dans une grande mesure, l'environnement dans lequel les communautés essaient de trouver leur voie et possibilités de développement.

Facteurs sociaux :

- un financement insuffisant et inefficace de l'enseignement de base d'où, entre autres, un niveau d'investissement trop bas, un enseignement de qualité médiocre, un entretien insuffisant de bâtiments scolaires, une absence ou un non suivi de carte scolaire, etc. ;
- une politique et des programmes de planning familial trop timides, rendant encore plus difficiles les tentatives de réduction de la pression démographique sur les terres et la réduction du processus de dégradation de l'environnement;
- un financement insuffisant des services de soins de santé primaire, entraînant un manque d'équipements médicaux de base et des médicaments, des soins de santé de qualité médiocre et le coût excessif de ces services.

Facteurs économiques :

- une mauvaise intégration des marchés des cultures vivrières, contribuant à rendre difficile pour les agriculteurs, tout effort de commercialisation, provoquant d'importantes variations saisonnières au niveau des prix, maintenant le prix à la production à un niveau plus bas que nécessaire et un prix au consommateur à un prix plus élevé.
- une infrastructure routière insuffisante, faisant que les villages sont isolés les uns des autres, coupés des autres villages pendant la saison des pluies. Cela accentue les difficultés de la commercialisation, limite l'accès au marché de l'emploi et rend encore plus difficile l'accès aux services sociaux.

## **2.2 - Mécanismes d'adaptation**

Au niveau des individus et des ménages

Face à la difficulté de résorber complètement leur situation de vulnérabilité, plusieurs ménages et personnes ont conçu des stratégies d'adaptation. Ces stratégies vont d'une meilleure gestion des ressources familiales ou individuelles disponibles à des efforts pour satisfaire les besoins en faisant tout pour gagner des ressources supplémentaires d'une manière ou d'une autre.

Elles peuvent être classées en quatre (4) catégories :

- celle où les ménages acceptent et essaient de survivre au mieux dans les circonstances prévalantes;

- celle où les ménages choisissent de se dérober (fuir) devant les conditions;
- celle où les ménages font tout pour déjouer le système et;
- celle où les ménages ou les individus s'efforcent de trouver des solutions à leurs problèmes.

Les ménages de la deuxième catégorie quittent leur localité pour aller "faire fortune" ailleurs, à l'intérieur du Burkina ou à l'extérieur. L'émigration s'inscrit donc dans cette stratégie de réduction de la pauvreté et d'allègement de la vulnérabilité économique des ménages.

Dans la troisième catégorie, on retrouve les ménages qui interviennent dans le marché parallèle (officiel ou non) avec surtout des activités informelles pour pouvoir survivre.

Pour faire face aux difficultés nées de la diminution du pouvoir d'achat et de la rareté des denrées sur les marchés, beaucoup de ménages ont appris à mieux gérer les ressources dont ils disposent et dont dépend leur survie. Cette gestion peut consister à réduire la quantité de nourriture par personne dans le ménage. Une autre mesure peut consister à rechercher la quantité de nourriture plutôt que la qualité : consommation de cultures sauvages par exemple. Enfin, la mesure la plus courante consiste à réduire sinon à éliminer l'achat des produits non alimentaires, notamment les biens durables (importés ou produits sur place).

Au niveau des individus, l'allaitement maternel permet de réduire le coût des aliments pour bébés et le protège contre certaines maladies. Bien que cette stratégie ait des mérites et soit beaucoup recommandée, même pour les personnes non vulnérables, l'allaitement au sein a des effets négatifs sur les mamans déjà sous-alimentées et/ou mal-nourries, contribuant parfois à les exposer à des maladies (accentuation de la vulnérabilité). Néanmoins, l'allaitement maternel a un impact positif (réduction de la vulnérabilité) sur les femmes n'adoptant pas de planning familial, puisqu'il contribue à réduire le nombre de naissances chez une femme en prolongeant l'espacement des naissances.

En dehors des stratégies visant l'auto-suffisance alimentaire, une des stratégies individuelles consiste à réparer soi-même certains équipements tombés en panne. Dans ce cadre, à défaut des pièces de rechange si nécessaires, plusieurs artisans développent des méthodes ingénieuses pour fabriquer ces pièces qui sont utilisées pour réparer les engins, les véhicules, les machines et les équipements. Cette stratégie a créé un secteur concurrentiel au secteur moderne : le secteur informel. Ce dernier regorge de personnes (diplômés ou non) sans emploi, de personnes ne parvenant pas "à joindre les deux bouts du mois" avec un seul travail et qui ont recours à un second travail pour générer des revenus supplémentaires. Malheureusement, ces pratiques portent parfois un coup au secteur moderne car de nombreuses personnes peuvent tricher avec leur emploi au profit du secteur informel.

De plus en plus les femmes sont poussées à travailler pour apporter un supplément de revenus au sein du ménage. Certains ménages ne s'arrêtent pas au niveau des femmes. La main-d'oeuvre enfantine commence aussi à être utilisée pour augmenter le budget du ménage ou pour réduire le fardeau de la dépendance.

Les individus ayant opté pour la troisième stratégie (réadaptation de leur mode de vie soit pour diminuer leur niveau de consommation ou bien pour gagner des revenus supplémentaires en utilisant des moyens légitimes) s'adonnent à des pratiques illégales. Ces actes sont pratiqués contre le gouvernement ou contre les individus, à leur insu ou avec leur complicité.

Au niveau des ménages d'agriculteurs vivriers :

Une grande partie des ménages des zones rurales les plus pauvres (Centre-Nord, Sud-Est, Centre-sud et Nord) pratique une agriculture de subsistance. Ils souffrent d'une pauvreté transitoire, causée par les aléas climatiques peu favorables et qui ne font qu'augmenter leur vulnérabilité face aux fluctuations des prix et des rendements.

Parmi les stratégies développées par ces ménages pour faire face à leur vulnérabilité, on retrouve la pratique de cultures non irriguées, les cultures de contre-saison, le petit commerce de l'inter-saison, l'émigration au cours de l'inter-saison également, la diversification des cultures et la conservation des denrées alimentaires.

Les ménages ayant de faibles moyens de production préfèrent cultiver des variétés traditionnelles à faible rendement certes mais qui est stable d'année en année. Le système traditionnel d'exploitation des terres (rares) que sont la polyculture et la culture intercalaire sont les formes de diversification des cultures les plus fréquentes. Ces stratégies (choix de cultures à faible rendement mais stable d'année en année et diversification de cultures) adoptées par les ménages ayant de faibles moyens de productions dans les zones rurales sont des pratiques habituelles de prévention et/ou de réduction des risques face aux chocs exogènes. Elles constituent souvent des mesures d'adaptation de la production et de l'utilisation des ressources avant et pendant la période de production.

#### Au niveau des communautés

Comme la plupart des sociétés Africaines, la société Burkinabé est basée sur la philosophie de "communalisation" traditionnelle. Cette philosophie transparaît dans presque tous les aspects de la vie économique et sociale, notamment dans les modes de propriété et d'usage des moyens de production. C'est ce qui fait que la terre est une propriété commune (même s'il existe un responsable coutumier pour la gestion des terres) pour la plupart, la main-d'oeuvre peut être mobilisée pour rendre un service commun à la société. Il arrive que les membres d'une communauté partagent les produits agricoles entre eux pour soulager la misère de quelques uns d'entre eux. La "communalisation" est surtout caractérisée par le fait que chaque famille désire coopérer avec d'autres familles de la société dans toutes les activités dont dépend le bien-être commun.

L'existence des groupements villageois ou des coopératives est également un mécanisme qui est mis en place par la communauté pour renforcer l'esprit de solidarité. Ces regroupements constituent également une courroie participative au processus de développement.

### **III - Eléments de stratégies de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité.**

Les premiers programmes de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité appliqués à grande échelle en Afrique Subsaharienne se sont focalisés sur l'assistance sociale aux groupes vulnérables. Les concours sont procurés jusqu'à ce que les effets de croissance positifs des mesures de politiques macro-économiques susceptibles de créer des difficultés de court terme pour ces groupes se fassent sentir et provoquent la croissance voulue. Toutefois, pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, des mesures à long terme qui associent leurs effets à ceux des politiques de croissance valent mieux que des interventions supplétives. La croissance économique à elle seule ne suffit pas pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité, même si les politiques de croissance qui sont conçues sont censées bénéficier directement aux populations les plus désavantagées. Pour réduire efficacement la pauvreté et la vulnérabilité, il faudra associer les politiques de croissance aux mesures facilitant l'accès des pauvres et des groupes vulnérables aux services sociaux de base. L'efficacité des politiques économiques à moyen et long termes ne doit pas exclure les programmes ciblés à court terme. Ces programmes sont si importants pour les groupes les plus pauvres et vulnérables que tout retard dans les secours peut avoir des conséquences désastreuses pour ces populations. Les interventions à court terme doivent être ciblées afin que les groupes les plus touchés par la pauvreté et/ou la vulnérabilité puissent tirer avantage des réformes économiques de portée générale et ceci pour trois raisons essentiellement :

- les réformes économiques de portée générales sont nécessaires comme action de soulagement ou d'affranchissement des situations des groupes pauvres et/ou vulnérables mais elles ne sont pas suffisantes;
- les groupes pauvres et/ou vulnérables peuvent être évincés des effets bénéfiques des réformes économiques de portée générale par les autres groupes;
- enfin, il faut concentrer les efforts sur les populations pauvres et/ou vulnérables pour réduire les coûts des interventions.

On ne prétend pas présenter, dans cette étude, une stratégie complète et détaillée de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité au Burkina Faso. Cela nécessitera des rencontres de concertation entre d'une part les groupes pauvres et/ou vulnérables d'une part et d'autre part les institutions intermédiaires qui interviennent auprès d'eux (Etat, O.N.G., institutions religieuses, les services des administrations locales, etc.). Nous dresserons une série d'interventions-clés en relation avec les groupes vulnérables définis plus haut. Ces stratégies seront complétées par d'autres dispositions.

#### **Mesures dans le secteur de la production**

- Croissance agricole durable : la grande majorité des pauvres au BURKINA FASO résident au sein de la population rurale pratiquant l'agriculture vivrière. Parmi cette frange de la population, les personnes ne possédant que peu de moyens de production sont les plus vulnérables. Les mesures engendrant une croissance de la production agricole devront être bénéfiques particulièrement aux populations vulnérables.

Ces mesures devront revêtir trois (3) caractéristiques essentielles :

- elles devront, tout d'abord, tenir compte de la dégradation de l'environnement déjà entamée dans de nombreuses provinces du BURKINA FASO et chercher à ralentir (et peut-être à arrêter) cette évolution ;
- elles devront surtout chercher à augmenter les revenus du travail des agriculteurs vivriers, surtout ceux qui ne possèdent que peu de moyens de production ;
- enfin, ces mesures devront encourager les possibilités d'emploi dans les zones rurales afin de réduire le nombre des groupes vulnérables adoptant la migration comme stratégie de lutte contre leur situation; cela permettra de tirer parti de leur actif principal : leur force de travail.

Pour les agriculteurs vivriers, trois facteurs concourent à accentuer leur vulnérabilité (d'après les résultats de l'E.N.S.A.) :

- le manque d'information sur les débouchés nouveaux et sur les prix qu'ils pourront demander;
- les possibilités de commercialisation restreintes, dues d'une part à l'insuffisance des infrastructures de transport (routes et moyens de transport) et d'autre part à l'importance de l'autoconsommation des agriculteurs vivriers ;
- enfin, l'accès limité aux facteurs nécessaires pour élever la productivité (engrais, semences améliorées, matériels agricoles, adoption de techniques agricoles) sans que cette limitation soit due à la non disponibilité de ces facteurs.

Pour remédier à ces trois contraintes à l'augmentation de la productivité et du revenu du travail, des mesures doivent être prises avec des horizons temporels différents. Les mesures à faible coût doivent être exécutées à court terme (6 mois à 1 an), des mesures nécessitant beaucoup plus d'efforts financiers et d'appui politique doivent être exécutées dans le moyen et long terme (3 à 5 ans). Toutes les actions doivent tenir compte des contraintes et besoins particuliers des agriculteurs vivriers liés à l'inégalité entre les sexes. Puisque les femmes semblent éprouver plus de difficultés liées à leur productivité (lourdeur des travaux domestiques), certaines recommandations visent spécifiquement à donner aux femmes plus d'occasions de contribuer à la croissance agricole et au bien-être de leur ménage.

### Actions

\* possibilité d'exportation des cultures vivrières (les fruits semblent prometteurs). La substitution aux importations doit avoir lieu à cause de l'écart des prix. L'exemple du riz (parfumé) est éloquent à ce niveau. Un appui politique doit venir du gouvernement

pour que les vivres distribués dans le pays (aux réfugiés par exemple) soient achetés sur place.

\* Les systèmes de commercialisation des cultures autres que le coton doivent être étudiés (comme la filière coton) en vue de protéger les agriculteurs vivriers des commerçants collecteurs qui, peu nombreux et bien organisés, parviennent à maintenir les prix très bas au niveau des producteurs. Cela risque d'atténuer sinon de contrecarrer l'effet bénéfique attendu de la dévaluation au niveau du secteur de la production (à savoir le changement des prix relatifs en faveur de la production locale).

\* La construction des pistes rurales améliorerait l'accès aux intrants et aux matériels agricoles (mais ne faciliterait forcément pas), rapprocherait la population des centres sociaux de base (centres médicaux, écoles, etc.).

\* Il faudrait étudier et faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs de subsistance afin qu'ils puissent se procurer des intrants et du matériel agricole et ainsi augmenter leur rendement. L'accès au crédit pourrait améliorer la production agricole et partant, la vie des petits exploitants. Cela permettra non seulement l'achat d'intrants et de matériels agricoles mais aussi d'offrir une alternative aux prêts usuraires des commerçants qui, parfois, ne leur donnent d'autre choix que de vendre leurs récoltes sur pied à des prix très bas.

\* Le développement à la base de la main d'œuvre salariale permettra de maintenir les jeunes dans leur milieu et réduira le phénomène de l'exode rural.

### **Mesures dans les secteurs sociaux**

#### **Santé :**

D'après l'étude sur le profil de pauvreté du Burkina Faso, l'accès aux services sociaux est beaucoup plus limité chez les pauvres que chez les non pauvres. Il apparaît alors que l'amélioration de l'accès à ces services est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité et une croissance démographique non contrôlée risquera de faire obstacle à cette réduction. D'une part, croissance démographique rapide exige également une expansion d'offre de travail afin d'absorber les cohortes de jeunes qui se présentent chaque année sur le marché du travail. Or l'économie burkinabè ne peut pas mobiliser rapidement de fonctions productives pour absorber un flot de demandeurs d'emplois au rythme de la croissance démographique, ceux-ci auront alors de forte chance de devenir (ou de rester) vulnérables. D'autre part, d'après les résultats de l' E.N.S.A., il existe déjà des poches de pression démographique sur les terres, surtout dans les régions du plateau central.

Au niveau du ménage, la présence d'une famille nombreuse est souvent cause de vulnérabilité et de pauvreté par l'effet de deux cercles vicieux :

- d'une part, les ménages veulent beaucoup d'enfants parce que cela leur permet de préserver leur capacité de générer des revenus ; cependant, une importante progéniture grève le budget familial, lèse les conditions de vie et l'état nutritionnel, perpétue les forts taux de mortalité et accentue ainsi la situation de vulnérabilité ;
- d'autre part, les parents pauvres et/ou vulnérables ont beaucoup d'enfants pour se donner de meilleures chances de recevoir une aide à leur vieillesse.

Cependant, chaque enfant renforce la concurrence dans l'accès à l'emploi ou aux terres, ce qui réduit la probabilité que les enfants parviendront à subvenir aux besoins de leurs parents. En plus, les grossesses rapprochées nuisent à la santé des femmes et diminuent ainsi leur productivité. Les soins requis par les enfants et le surcroît de charges domestiques dans les familles nombreuses restreignent davantage la possibilité pour les femmes de se consacrer à des activités productrices.

Il est donc urgent de se préoccuper des questions de planning familial. Ne serait-ce que du point de vue de l'équité, il faudra que le gouvernement organise et subventionne des services de planning familial à l'intention des populations pauvres vulnérables.

Les interventions de planning familial sont (relativement) peu coûteuses et, étant donné la grande taille des familles pauvres et/ou vulnérables et le taux de mortalité infantile élevé, le rendement de l'investissement est élevé et les gains profiteront principalement aux populations pauvres et/ou vulnérables.

Le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un certain nombre d'actions prioritaires en matière de santé. Parmi ces actions, on peut retenir :

- améliorer la couverture sanitaire et la qualité des prestations des services de santé;
- assurer la disponibilité et l'accessibilité géographique et financière des médicaments sur toute l'étendue du territoire et à toutes les couches sociales (mise en œuvre de l'Initiative de Bamako);
- renforcer la couverture des programmes élargis de vaccination, de planification familiale, de santé maternelle et infantile, de lutte contre les maladies diarrhéiques en les intégrant selon le principe des soins de santé primaire;
- valoriser la médecine et la pharmacopée traditionnelle;
- stimuler la contribution du secteur privé à la couverture des soins de santé;
- renforcer la participation des individus et des communautés à la gestion des problèmes de santé conformément au principe d'auto-responsabilité.

**Education :**

Tableau n°4 : Dernière classe achevée selon le niveau de vie

| Classes      | Quintiles du niveau de vie |      |      |      |      | Total |
|--------------|----------------------------|------|------|------|------|-------|
|              | 1                          | 2    | 3    | 4    | 5    |       |
| Primaire 1   | 68,8                       | 67,9 | 63,6 | 62,0 | 44,1 | 56,6  |
| Primaire 2   | 25,9                       | 21,8 | 26,1 | 21,3 | 20,5 | 22,2  |
| Secondaire 1 | 4,5                        | 9,7  | 9,1  | 14,6 | 25,3 | 16,4  |
| Secondaire 2 | 0,8                        | 0,7  | 1,2  | 1,8  | 7,8  | 3,8   |
| Supérieur    | 0                          | 0    | 0    | 0,3  | 2,3  | 1,0   |

(Extrait du profil de pauvreté du Burkina Faso, Février 1996)

D'après ces données, les pauvres (premier et deuxième quintile du niveau de vie) ont très peu de chance de franchir le primaire 2 (c'est-à-dire la classe du C.M.2). La majorité d'entre eux s'arrêtent au niveau du primaire 1 (c'est-à-dire le C.P.2). Le niveau d'instruction des pauvres est peu élevé.

Toujours d'après l'étude sur le profil de pauvreté, plus le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé, plus le ménage a de la chance de se situer au dessus du seuil de pauvreté. Il ressort également de cette étude que le degré d'analphabétisme des femmes est plus élevé chez les pauvres que chez les non pauvres. Ne dit-on pas que "éduquer une fille, c'est éduquer toute une Nation"?

Les mesures dans le secteur de l'éducation doivent s'orienter dans deux (2) directions :

- élever les niveaux d'alphabétisation de la population féminine (principalement pour les filles mais sans oublier leurs mères) afin de réduire l'écart entre les femmes (11,5%) et les hommes (27,1%);
- augmenter les taux de scolarisation primaire, surtout dans le milieu rural afin de réduire les disparités entre les deux milieux de résidence d'une part et d'autre part entre les provinces du Séno, de l'Oudalan, du Soum, du Namentenga et de la Gnagna et les autres régions du milieu rural.

## Recommandations dans le domaine de l'éducation

| à court terme   | à moyen et long terme   |
|---|---|
| Reconvertir certains enseignants des postes administratifs aux postes d'enseignants                                   | Améliorer l'efficacité d'allocation du budget en augmentant la part des salaires des enseignants des écoles primaires |
| Organiser une campagne d'information pour encourager l'éducation surtout celle des filles, à l'aide des mass-média    | Construire des écoles dans les régions isolés ou surpeuplées  |
| Entreprendre des projets pilotes d'alphabétisation des femmes   | Elaborer un programme d'alphabétisation des femmes  |
| Renforcer des centres d'encadrement et de formation professionnelle   | Créer des centres d'encadrement et de formation professionnelle   |
| Renforcer les structures spécialisées dans l'éducation, l'encadrement et la formation pour les personnes handicapées. | Créer les structures spécialisées dans l'éducation, l'encadrement et la formation pour les personnes handicapées.     |

## Emploi

La création d'emplois est considérée par le gouvernement (et les autres partenaires au développement) comme un moyen pour réduire les coûts sociaux des mesures des P.A.S. qui pèsent le plus lourdement sur les pauvres et les groupes vulnérables. Plusieurs mesures ont été envisagées dans ce sens :

- accroître sensiblement la compétitivité de la main d'œuvre et créer les conditions d'une adaptation permanente des qualifications et des compétences professionnelles au besoin évolutif des différents secteurs de l'économie ;
- instaurer un environnement économique incitatif à la création d'emplois tant du point de vue de la fiscalité que de la législation du travail ;
- procéder à l'allègement des procédures administratives (et les procédures d'appel d'offres en particulier) et la simplification du cadre juridique afin de favoriser une plus grande mobilité des facteurs de production et ainsi stimuler la création d'emplois ;
- privilégier l'utilisation des techniques à fort coefficient de main d'œuvre dans les différents secteurs de l'économie, notamment l'approche HIMO (Haute Intensité de Main d' Œuvre) dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'investissement et, parallèlement, l'utilisation des matériels locaux ;
- encourager la consommation des produits Burkinabé (de l'industrie, l'artisanat et l'agriculture);
- impulser à travers le processus de décentralisation, une dynamique nouvelle de développement de l'emploi rural non agricole;

- créer les conditions d'une expansion des PME compétitives et à fort coefficient de main d'œuvre ;
- initier sur une vaste échelle des programmes spécifiques de création d'emplois ou d'activités rémunératrices au profit des groupes vulnérables.

Deux de ces mesures retiennent notre attention en raison de leur impact sur l'emploi au profit des groupes vulnérables. Il s'agit de la :

- création d'emplois à l'aide des travaux publics à Haute Intensité de Main d'œuvre (H.I.M.O.) pour répondre aux problèmes de chômage à court terme ;
- création d'emplois à travers la promotion des PME/PMI, qui serait peut-être une démarche plus lente mais plus durable (d'où les mesures incitatives en faveur de la création des PME/PMI lors des 6 engagements).

### **1°) Création d'emplois à l'aide des T.P. à H.I.M.O.**

Cette stratégie semble prometteuse pour une assistance rapide aux populations vulnérables dans les zones urbaines surtout, mais elle ne représente pas une solution à long terme. Elle est tout au plus une mesure provisoire nécessaire et utile pour aider les ménages pauvres et vulnérables à supporter le choc des mesures du P.A.S. (dévaluation et privatisation surtout) jusqu'à ce que la croissance économique envisagée offre des possibilités plus durables. L'agence FASO BAARA, créée pour exécuter des travaux d'intérêt public, ne parvient pas à résorber tous les chômeurs au cours d'une année.

En zone rurale, il est aussi envisagé la création d'emplois non agricoles à travers des micro-projets à haute intensité de main d'œuvre.

### **2°) Création d'emplois à travers la promotion des PME/PMI**

L'assistance aux PME/PMI vise un double objectif : créer des emplois et éviter une aggravation du chômage. Mais ce double objectif semble être difficile à atteindre dans le court terme. Des efforts visant à assurer l'éducation, formation technique et même à fournir des fonds pour encourager les travailleurs déflatés et les jeunes diplômés sans emploi à monter leurs propres entreprises n'ont eu qu'un succès limité et mitigé. Il faut souligner que ces efforts ne sont pas seulement orientés vers les groupes vulnérables. En effet, la formation n'est pas conçue en tenant compte que la majorité de ceux qui interviennent dans le secteur informel sont analphabètes. Le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (F.A.A.R.F.) a ses activités orientées spécifiquement vers les femmes car ce soient elles qui éprouvent des difficultés pour exercer des activités rémunératrices dues entre autres à leur position subordonnée dans la société et aux travaux domestiques qui prennent une grande partie de leur temps. Les crédits alloués au F.A.A.R.F. sont encore insuffisants pour toucher toutes les franges de la population, notamment les femmes démunies.

Il existe un programme spécifiquement orienté vers les travailleurs déflatés : le Programme National d'Appui à la Réinsertion des Travailleurs Déflatés (P.N.A.R.-T.D.) dont l'objectif est la formation à la reconversion professionnelle et le soutien à la réintégration des travailleurs déflatés. Malheureusement, la capacité de prise en charge annuelle moyenne de ce programme ne dépasse guère actuellement 100 déflatés alors que depuis 1990, environ 700 travailleurs en moyenne ont été licenciés par an suite aux restructurations.

**Eau potable et environnement** : l'accès à l'eau potable dans les zones à pompe est entravé par les problèmes d'entretien qui mettent hors d'état de fonctionnement la plupart de ces pompes. D'ailleurs, le nombre de pompes à réhabiliter est plus élevé que les nouveaux points d'eau à créer dans toutes les provinces. L'objectif au Burkina Faso, en matière d'eau potable, est de 20 litres d'eau potable par personne et par jour.

Les obstacles à l'accès à l'eau potable sont de plusieurs ordres :

- économique : les populations manquent de moyens financiers pour assurer l'entretien régulier et payer les pièces de rechange. Cela est surtout grave pour les pauvres et les groupes vulnérables tels que les femmes, les vieilles personnes abandonnées et les enfants.
- technique : il est parfois impossible de trouver sur place certaines pièces de rechanges pour certains types d'appareils sophistiqués ;
- culturels : l'on pense d'une part que l'eau doit être gratuite car étant un don de dieu et d'autre part que l'eau des forages a un mauvais goût par rapport à l'eau courante ;
- gestion : les populations ne font toujours pas confiance aux comités de gestion des ressources issues de la vente d'eau.

Toutes ces difficultés font que ce sont les populations pauvres et vulnérables qui sont les plus touchées. Ainsi s'amorce une partie du cercle vicieux de la vulnérabilité : mauvaise santé et faible productivité.

La solution aux problèmes d'entretien des ouvrages hydrauliques préconisée par le gouvernement vise notamment à aviver le sentiment de propriété et de responsabilité des communautés bénéficiaires de ces points d'eau en créant pour chaque communauté, un comité de l'eau (comprenant des femmes si possibles) ayant les capacités nécessaires pour gérer le point d'eau de manière durable, et en demandant aux membres de la communauté d'apporter une contribution. C'est pour financer les dépenses de fonctionnement (entretien, achat de pièces de rechange, etc) que la consommation d'eau est payée par les usagers. Ces mesures devraient améliorer concrètement l'entretien mais risquent d'être défavorables aux populations pauvres et vulnérables qui seront incapables d'apporter la contribution exigée. De plus, comme il est peu probable que ces populations aient connaissance des risques sanitaires présentés par l'eau insalubre (l'eau est un "don de Dieu" se disent-ils), ils n'ont guère d'incitation à faire des sacrifices nécessaires pour payer leur contribution afin d'obtenir de l'eau potable.

Les actions en matière d'assainissement préconisées par le Gouvernement visent un triple objectif dans l'horizon de l'an 2000 :

- augmenter la couverture en structures permettant l'élimination d'excrétas de 17 à 40%;
- promouvoir une gestion rationnelle des déchets solides et liquides au niveau de 20% des ménages en zone rurale et de 50% en zone urbaine;
- assurer un contrôle régulier de la qualité de l'eau de boisson dans l'ensemble du réseau de l' O.N.E.A. et des forages.

### **Les interventions ciblées**

Les recommandations pour réduire la vulnérabilité et la pauvreté ont été examinées par secteurs (agriculture, santé, éducation, emploi). Mais les populations vulnérables ne raisonnent pas par secteurs. Il pourrait être difficile de mettre en œuvre les mesures préconisées plus haut si les responsabilités (de la situation de vulnérabilité) sont partagées traditionnellement entre les secteurs (santé d'abord, éducation ensuite, puis emploi etc).

Les interventions ciblées devraient prendre la forme d'un fond social ayant pour objet principal de fournir des fonds et, dans le cas échéant, de l'assistance-conseil pour la réalisation de micro-projets souhaités par les groupes vulnérables à l'intérieur des communautés. Des structures intermédiaires (O.N.G., Associations de Développement, etc) assisteront directement les groupes vulnérables en les aidant à définir leurs problèmes, à identifier des solutions et à les mettre en pratique.

Un fond social représente un mécanisme adéquat pour la réalisation rapide de micro-projets et s'il est convenablement élaboré, il comporte les avantages suivants :

- accélérer et renforcer le processus de décentralisation déclenché, contribuant ainsi à augmenter le pouvoir des communautés de base;
- permettre de canaliser et de coordonner les contributions provenant de diverses sources;
- développer les capacités de nombreuses structures intermédiaires (O.N.G., Associations de Développement, Services de Vulgarisations, etc).

Les interventions ciblées qui seront décrites ici traduisent la volonté du Gouvernement à lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité avec l'appui des partenaires au développement. Les actions engagées en faveur de ces groupes visent à créer les conditions favorables à leur réhabilitation sociale et à leur réinsertion économique. Les groupes qui feront l'objet d'une intervention spécifique sont les personnes handicapées, les jeunes de ou dans la rue, les femmes en danger moral et les personnes âgées.

Les objectifs du Gouvernement pour les personnes handicapées sont :

- assurer l'application stricte des dispositions législatives édictées en faveur des handicapés (avantages sociaux, carte d'invalidité, priorité d'inscription dans les établissements scolaires et professionnels, octroi de facilités administratives ou dérogations);
- poursuivre l'appui à la Fédération Burkinabé des associations pour la promotion des personnes handicapées ;
- mettre en œuvre un plan national de réadaptation définissant une politique cadre d'intégration des personnes handicapées dans tous les secteurs de la vie économique dont les trois axes d'interventions sont la formation à l'emploi, l'accès aux services de santé (rééducation, appareillage orthopédique), éducation spéciale ou spécifique.

Dans le domaine de la protection et promotion des jeunes de ou dans la rue, les objectifs sont :

- créer les conditions nécessaires permettant aux enfants et jeunes en difficulté de restaurer leur personnalité afin de retrouver ou trouver un statut dans la société ;
- préparer l'insertion socio-économique de ces enfants et jeunes et rendre plus opérationnelles et performantes les structures d'encadrement public et privé de ceux-ci ;
- sensibiliser les adultes sur les problèmes de ces enfants et jeunes en difficulté et les responsabiliser ;
- améliorer les bases d'information sur cette catégorie de population.

Pour les femmes en danger moral, mettre en application la stratégie nationale de lutte contre la prostitution.

Concernant les personnes âgées, une stratégie d'intervention doit être formulée et devrait prendre en compte les aspects suivants :

- coordonner les actions en faveur de ces personnes;
- renforcer leur prise en charge sanitaire par les communautés;
- promouvoir l'adhésion des populations actives aux différents types d'assurance maladie
- rechercher d'autres systèmes de protection des personnes âgées.

Un certain nombre d'interventions prioritaires pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité viennent d'être mises en évidence, elles ne sont pas exhaustives et demandent à être complétées. Ces mesures ont été retenues parmi tant d'autres parce qu'elles tendent à soulager sinon à remédier une ou plusieurs causes de la pauvreté et de la vulnérabilité exposées plus haut. Chaque mesure recommandée se justifie par elle-même mais il faut comprendre également qu'il existe un effet d'entraînement par lequel la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté provoquée par chaque intervention est renforcée par l'application des autres dispositions. Comme la pauvreté et la vulnérabilité résultent de l'interaction entre plusieurs facteurs, une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité devrait reposer sur l'interaction de mesures visant à modifier ces facteurs. En d'autres termes, si la pauvreté et la vulnérabilité résultent d'un cercle vicieux, c'est par un cercle vertueux qu'elles peuvent être éliminées.

## CONCLUSION

L'étude sur la pauvreté et la vulnérabilité avait pour objectif l'identification des groupes vulnérables et les actions susceptibles de soulager et/ou de les affranchir de la vulnérabilité.

Deux démarches essentielles ont été utilisées : l'approche quantitative a abouti à l'identification des groupes vulnérables selon les dépenses moyennes de consommations (les ménages polygames à trois femmes et plus, les agriculteurs vivriers et les femmes chefs de ménage) tandis que l'approche qualitative qui a pris en compte des données fournies par d'autres rapports provenant de la plupart du temps des ministères dits sociaux a abouti à l'identification des autres groupes. Toutefois, les groupes identifiés dans cette étude ne sont exhaustifs.

Il en résulte une pluralité des groupes vulnérables identifiés qui n'ont pas été pris en compte par l'Enquête Prioritaire qui a permis l'approche dite quantitative. Il est à noter qu'il n'existe pas un aspect unique de la vulnérabilité valable pour tous les groupes, elle est multiforme et va de l'économique à l'affectif en passant par le social.

Des actions ont été proposées. Il importe cependant de souligner que dans leur ensemble, elles méritent d'être précisées. Cela est encore plus nécessaire pour les actions proposées dans le cadre de la promotion des groupes vulnérables non mis en exergue par l'Enquête Prioritaire. En effet, la vulnérabilité de la plupart de ces groupes s'expriment surtout sur un aspect psycho-sociologique et requiert des études complémentaires purement qualitatives indispensables à l'appréhension de leur mode de vulnérabilité.

Du fait de la complexité de la question, l'équipe formule des recommandations relatives au renforcement institutionnel des départements chargés de la gestion des groupes vulnérables et à l'initiation des études qualitatives complémentaires.

# Annexes

Matrice sur les groupes vulnérables

| Groupes  | Economique | Social |           |        |          |           |        | Juridique |         | Autres |
|--|------------|--------|-----------|--------|----------|-----------|--------|-----------|---------|--------|
|  |            | Santé  | Education | Emploi | Logement | Affection | Autres | Foncier   | Pouvoir |        |
| Polygame à plus de 3 femmes                          | ++         | +      | ++        | +      |          | ++        |        |           | ++      |        |
| Femmes chefs de famille de facto                     | ++         | +      | +         | +++    |          | ++        |        | ++++      | ++      |        |
| Femmes chefs de famille de jure                      |            | +      |           | +      | +        | ++        |        | ++++      | +++     |        |
| Agriculteurs vivriers à faibles moyens de production | ++++       | +++    | ++        |        |          |           |        | ++        |         |        |
| Vieilles personnes abandonnées                       | ++++       | ++++   |           | +++    | +        | +++       |        |           | ++      |        |
| Fonctionnaires déflatés et jeunes sans emploi        | +++        | ++     |           | ++++   | +        |           |        |           |         |        |
| Jeunes en situation difficile                        | ++         | ++     | ++        | ++     | ++       | ++++      |        | ++        | +++     |        |
| Femmes en danger moral                               |            | ++++   | +++       | ++     | +        | +++       | +      |           |         | ++     |
| Personnes handicapées                                | +++        | ++     | ++        | +++    |          | ++        |        | ++        | ++      |        |

Légende : + légèrement vulnérable, ++ modérément vulnérable, +++ très vulnérable et ++++ à risque (extrêmement vulnérable)

## Pauvreté et Vulnérabilité

Répartition des ménages selon la dépense moyenne par grands postes la taille et le type

|                          | Type de ménage                 | taille du ménage |           |           |           | total     |
|--------------------------|--------------------------------|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                          |                                | 1-4              | 5-8       | 9-12      | 13 et +   |           |
| Mono homme               | dépenses de santé - ménage     | 28524            | 33801     | 55957     | 70273     | 43695     |
|                          | dépenses d'éducation - ménage  | 2464             | 10276     | 20652     | 18134     | 12638     |
|                          | LOYER                          | 34019            | 50655     | 69246     | 76263     | 56304     |
|                          | dépenses alimentaires - ménage | 122110,80        | 151079,34 | 197095,64 | 195716,29 | 163964,88 |
| Poly homme (2 f)         | dépenses de santé - ménage     | 16994            | 24221     | 31704     | 90306     | 53411     |
|                          | dépenses d'éducation - ménage  | 868              | 4538      | 7718      | 18446     | 11249     |
|                          | LOYER                          | 25724            | 36617     | 48577     | 76555     | 56942     |
|                          | dépenses alimentaires - ménage | 124621,32        | 107637,24 | 131560,09 | 220028,10 | 161945,25 |
| <u>Poly homme (3+ f)</u> | dépenses de santé - ménage     | 5345             | 29518     | 35265     | 100076    | 87035     |
|                          | dépenses d'éducation - ménage  | 0                | 885       | 7258      | 16067     | 14104     |
|                          | LOYER                          | 28602            | 28654     | 61589     | 105220    | 95462     |
|                          | dépenses alimentaires - ménage | 27023,49         | 91570,11  | 137086,66 | 182761,17 | 171985,00 |
| Celibat homme            | dépenses de santé - ménage     | 23057            | 27987     | 32903     | 7128      | 23745     |
|                          | dépenses d'éducation - ménage  | 7789             | 8074      | 11210     | 12566     | 9520      |
| Defacto femme            | LOYER                          | 48129            | 50147     | 64142     | 104487    | 63056     |
|                          | dépenses alimentaires - ménage | 146774,94        | 128215,21 | 154046,10 | 221428,01 | 156161,66 |
|                          | dépenses de santé - ménage     | 25100            | 40790     | 52109     | 47799     | 38824     |
|                          | dépenses d'éducation - ménage  | 5841             | 27834     | 41287     | 42431     | 24890     |
| Dejure femme             | LOYER                          | 39601            | 89463     | 96430     | 139131    | 79257     |
|                          | dépenses alimentaires - ménage | 123530,80        | 243507,97 | 267552,19 | 255266,52 | 214232,36 |
|                          | dépenses de santé - ménage     | 20064            | 60352     | 150053    | 279009    | 69453     |
|                          | dépenses d'éducation - ménage  | 3145             | 29942     | 36189     | 71452     | 22085     |
|                          | LOYER                          | 30139            | 83348     | 112608    | 97541     | 65709     |

## Pauvreté et Vulnérabilité

|                                   |          |           |           |           |           |
|-----------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| dépenses alimentaires<br>- ménage | 98553,26 | 252363,51 | 284766,33 | 585648,09 | 212844,66 |
|-----------------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|

Répartition des ménages selon la dépense moyenne par grands postes la taille et le groupe socio-économiques

|                                | taille du ménage |           |           |           | total     |
|--------------------------------|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                                | 1-4              | 5-8       | 9-12      | 13 et +   |           |
| GSE                            |                  |           |           |           |           |
| Salarié sect. public           |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 94842            | 137745    | 143305    | 224922    | 143312    |
| dépenses d'éducation - ménage  | 14396            | 47819     | 92565     | 103509    | 60087     |
| LOYER                          | 109653           | 152537    | 219631    | 241535    | 172917    |
| dépenses alimentaires - ménage | 365406,28        | 512193,75 | 636080,34 | 705630,39 | 542037,00 |
| Salariés sect. privé           |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 92111            | 87586     | 169798    | 101790    | 107450    |
| dépenses d'éducation - ménage  | 9290             | 33718     | 55387     | 50026     | 35131     |
| LOYER                          | 76851            | 139226    | 163458    | 139437    | 130337    |
| dépenses alimentaires - ménage | 284955,70        | 390380,29 | 501175,76 | 361876,45 | 385290,22 |
| Artisans commerçant            |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 29920            | 67914     | 114844    | 305945    | 108820    |
| dépenses d'éducation - ménage  | 5263             | 24606     | 36002     | 80831     | 32000     |
| LOYER                          | 49949            | 103625    | 142428    | 207084    | 117097    |
| dépenses alimentaires - ménage | 210858,86        | 331016,86 | 453018,67 | 744623,44 | 398835,36 |
| Autres actifs                  |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 19386            | 34647     | 3048      | 1167098   | 246812    |
| dépenses d'éducation - ménage  | 4143             | 15373     | 0         | 87712     | 24625     |
| LOYER                          | 41897            | 94780     | 18879     | 857886    | 219905    |
| dépenses alimentaires - ménage | 135279,64        | 201851,91 | 181513,33 | 1021653,0 | 333962,47 |
| Agriculteurs rentes            |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 9614             | 18694     | 20479     | 51180     | 33125     |
| dépenses d'éducation - ménage  | 297              | 1712      | 4368      | 15745     | 8612      |
| LOYER                          | 19189            | 25179     | 36774     | 93955     | 58681     |

## Pauvreté et Vulnérabilité

---

|                       |          |          |          |           |           |
|-----------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
| dépenses alimentaires |          |          |          |           |           |
| - ménage              | 79448,96 | 77866,27 | 91544,97 | 181342,75 | 127970,69 |

---

(continued)

Répartition des ménages selon la dépense moyenne par grands postes la taille et le groupe socio-économiques (Suite)

|                                | taille du ménage |           |           |           | total     |
|--------------------------------|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                                | 1-4              | 5-8       | 9-12      | 13 et +   |           |
| Agriculteurs vivrier           |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 12951            | 14578     | 28417     | 69893     | 37189     |
| dépenses d'éducation - ménage  | 692              | 3153      | 6298      | 11321     | 6594      |
| LOYER                          | 18401            | 27749     | 42122     | 71496     | 45852     |
| dépenses alimentaires - ménage | 57360,55         | 77715,14  | 107302,30 | 148413,10 | 108195,11 |
| Inactifs                       |                  |           |           |           |           |
| dépenses de santé - ménage     | 16583            | 61413     | 79034     | 136599    | 92387     |
| dépenses d'éducation - ménage  | 7002             | 22747     | 26794     | 23549     | 22298     |
| LOYER                          | 44372            | 86783     | 92089     | 110841    | 93539     |
| dépenses alimentaires - ménage | 124150,14        | 212091,88 | 224889,59 | 309319,11 | 246543,33 |

## Bibliographie

- 1°) Le Profil de Pauvreté au Burkina Faso, I.N.S.D., Février 1996
- 2°) Analyse des résultats de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages, I.N.S.D., Février 1996
- 3°) Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (E.N.S.A.), D.S.A.P., 1993, Rapport Général.
- 4°) Enquête Nationale de Statistiques Agricoles (E.N.S.A.), D.S.A.P., 1993, Rapport d'Analyse.
- 5°) Enquête à Indicateurs Multiples : Situation des enfants au Burkina Faso, UNICEF, Juin 96
- 6°) Troisième Conférence de Table Ronde pour le Burkina Faso, Document de Support, Volume 1, Septembre 1995
- 7°) Etude Participative Visuelle sur la Pauvreté au Burkina Faso, Octobre 1993
- 8°) Reduire la pauvreté au Bénin, TOVO Maurizia, CEDA, 1995
- 9°) Pauvreté, vulnérabilité et marché du travail au Burkina Faso, Version 1.0, Jean-Pierre LACHAUD, Février 1997